

ARRETE DE CIRCULATION TEMPORAIRE ALLÉE DE LA PISTE

N° 2024-31PM

Le Maire de la Commune de Saint Geours de Marenne,

- **Vu** les articles L.2211.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** la demande de l'entreprise INEO LACQ, en charge des travaux de terrassement pour un branchement électrique souterrain pour le compte d'ENEDIS, au 45 allée de la Piste, hors agglomération sur la commune de SAINT GEOURS DE MARENNE,
- **Vu** la Permission de Voirie de MACS n° 2024_T_SGM_1425 du 21 mars 2024,
- **Considérant** qu'il convient pour cette exécution de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la circulation sur les voies de ladite commune,

ARRETE

- ARTICLE 1 :** L'entreprise INEO LACQ est autorisée à effectuer les travaux de terrassement pour un branchement électrique souterrain pour le compte d'ENEDIS, au 45 allée de la Piste, hors agglomération sur la commune de SAINT GEOURS DE MARENNE, du 12/04/2024 au 26/04/2024 inclus.
- ARTICLE 2 :** Les deux sens de circulation sont concernés. Un rétrécissement de chaussée de 5 mètres de largeur sera mis en place durant les travaux ainsi qu'une interdiction de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds avec une vitesse limitée à 30 kilomètres par heure.
- ARTICLE 3 :** L'entreprise INEO LACQ est chargée d'informer les usagers et de mettre en place la signalétique adaptée.
La fourniture et la mise en place des dispositifs nécessaires à la signalisation, seront assurées par l'entreprise INEO LACQ.
- ARTICLE 4 :** Les prescriptions du présent arrêté seront rappelées sur les lieux par la mise en place de panneaux réglementaires par l'entreprise INEO LACQ.
- ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :
- Mr le Commandant de la Brigade Locale de Gendarmerie de Saint Vincent de Tyrosse,
 - Mr le Responsable des Services Techniques,
 - INEO LACQ, Chez Sogelink, TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX
 - Service Gestion Voirie MACS

Fait à Saint Geours de Marenne, le 22 mars 2024

Le Maire,
Mathieu DIRIBERRY,

